

Compte rendu de la séance du 08 décembre 2020

Secrétaire(s) de la séance:
Patricia BOUTY

Ordre du jour:

- 1- Attribution des subventions aux associations
- 2- Proposition commerciale "GAZETTE"
- 3- Révision carte communale
- 4-Travaux en cours
- 5- Travaux reste à réaliser
- 6- Brûlage feux personnalisés
- 7-Départ retraite Aïcha
- 8-USTOM
- 9-Questions diverses

Délibérations du conseil:

Vote de crédits supplémentaires - doulezon (DE 2020 036)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6041	Achats d'étude (hors terrains à aménager	-500.00	
60621	Combustibles	-3000.00	
60632	Fournitures de petit équipement	2000.00	
6064	Fournitures administratives	100.00	
6068	Autres matières et fournitures	1400.00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	-1000.00	
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	1000.00	
6411	Personnel titulaire	2600.00	
6413	Personnel non titulaire	2200.00	
64168	Autres emplois d'insertion	1000.00	
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	-5800.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à DOULEZON, les jour, mois et an que dessus.

Montant des subventions aux associations (DE 2020 037)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du vote du Budget Primitif 2020 ont été votés des crédits à l'article comptable 6574, pour un montant de 1400€. Il est nécessaire de dresser la liste des associations bénéficiant de subventions communales.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

DIT que les associations bénéficiant d'une subvention communale sont les suivantes :

- Association de Sauvegarde et de Restauration du Patrimoine Culturel et Cultuel de la commune de Doulezon :	160€
- Association Tholausone :	60€
- Comité des fêtes :	160€
- Association de chasse (ACCA) :	160€
- Coopérative scolaire Doulezon :	160€
- Collège AAE :	70€
- Association des donneurs de sang :	50€
- Association jeunes sapeurs-pompiers	50€
- Groupement de défense et de sauvegarde des abeilles :	50€
- USEP :	160€
- Association l'embellie	160€
- TEAM RACING GALET	160 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Le Maire, C.BOURDIER.

ACQUISITION PARCELLE SECTION C N°0038 (DE 2020 038)

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Madame BAURON Odile est disposée à céder à la commune la parcelle cadastrée section C N°0038 pour une contenance de 1935m2 à l'adresse Lieu-dit A la Chotelle.

Le Maire et Madame BAURON Odile ont convenus d'une estimation du bien qui est établi à une valeur vénale de 2000.00 euros TTC.

Mr le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir cette parcelle pour un montant de 2000.00 euros TTC et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de vente.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée section C N°0038 à lieu dit A la Chotelle,

DECIDE que la vente se fera au prix principal de 2000.00 euros TTC;

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'achat de cette parcelle;

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2020.

Le Maire,

- Proposition commerciale "GAZETTE"

L'entreprise EDIPUBLIC agence de communication pour éditer la gazette de la commune, elle se charge aussi de démarcher les entreprises et commerces de proximité pour y incérer des encarts publicitaires.

Elle se charge aussi de la mise en page et de l'impression.

le devis proposé est d'un montant de 1000.00€ HT.

Le Conseil Municipal approuve le devis.

TRAVAUX EN COURS

Les travaux d'aménagement aux abords de l'école ont débutés.

Le compteur d'eau a été commandé.

TRAVAUX RESTE A REALISER

- Bouchages de trous
- Passage banquettes au printemps
- Pose des panneaux signalétiques

USTOM

Une proposition aux maires a été faite afin de relancer les administrés qui n'ont pas payé leurs factures.

FIN 21H30

Le Maire,

Le Conseil Municipal,